

Maisons-Alfort, le 27 septembre 2019

Conclusions de l'évaluation **relatives à une demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché** **pour la famille de produits biocides DELAVAL IODINE BASED TEAT DISINFECTANT FAMILY** **à base d'iode,** **de la société DeLaval NV**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a notamment pour missions l'évaluation ainsi que la délivrance de la décision d'autorisation de mise sur le marché des produits biocides.

Les « conclusions de l'évaluation » portent uniquement sur l'évaluation des risques et des dangers que l'utilisation de ces produits peut présenter pour l'homme, l'animal ou l'environnement ainsi que sur l'évaluation de leur efficacité.

Le présent document ne constitue pas une décision.

PRESENTATION DE LA DEMANDE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE ET DE LA PREPARATION

L'Agence a accusé réception d'un dossier de demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché (AMM) pour la famille de produits biocides DELAVAL IODINE-BASED TEAT DISINFECTANT FAMILY de la société DeLaval NV dans le cadre d'une procédure de reconnaissance mutuelle simultanée.

Les produits biocides de la famille DELAVAL IODINE-BASED TEAT DISINFECTANT FAMILY sont des types de produits 3¹ destinés à la désinfection des trayons après la traite des animaux contre les bactéries, levures et virus à base d'iode². Les produits biocides sont des liquides à diluer ou non, destinés à être appliqués manuellement ou automatiquement en intérieur par des utilisateurs professionnels.

DESCRIPTION DU CADRE REGLEMENTAIRE

Ces conclusions sont fondées sur l'examen par la Direction d'Evaluation des Produits Réglementés (DEPR) de l'Agence du rapport d'évaluation du produit préparé par les Pays-Bas, Etat membre de référence (EMR) conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 528/2012³.

Les données prises en compte dans l'évaluation sont celles qui ont été considérées comme valides, soit au niveau européen, soit par la DEPR. Les conclusions relatives à la conformité se réfèrent aux critères indiqués dans le règlement (UE) n°528/2012.

DESCRIPTION DE LA PROCEDURE D'EVALUATION

Les produits biocides de la famille DELAVAL IODINE-BASED TEAT DISINFECTANT FAMILY ont été évalués par les Pays-Bas. L'évaluation a donné lieu à la rédaction d'un rapport d'évaluation des produits et d'un résumé des caractéristiques du produit soumis à commentaires auprès des Etats membres concernés avant décision dans chaque pays.

¹ TP3 : Hygiène vétérinaire

² Règlement d'exécution (UE) n° 94/2014 du 31/01/14 approuvant l'iode, y compris la polyvinylpyrrolidone iodée, en tant que substance active existante destinée à être utilisée dans les produits biocides des types de produits 1, 3, 4 et 22.

³ Règlement (UE) N° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

Dans le cadre de la procédure de reconnaissance mutuelle simultanée, la DEPR a fait part de ses commentaires sur le rapport d'évaluation et sur le résumé des caractéristiques du produit au nom de l'autorité compétente française conformément aux lignes directrices pour la délivrance des AMM biocides de l'Anses⁴.

Les conclusions de l'évaluation se rapportent au rapport d'évaluation du produit des autorités Néerlandaise et à son analyse par la DEPR et présentent ici une synthèse des éléments scientifiques essentiels qui conduisent aux recommandations émises par la DEPR.

Après consultations de l'ensemble des Etats membres concernés par la demande, la DEPR émet les conclusions suivantes. Le résumé des caractéristiques du produit (RCP) issu de l'évaluation de cette demande est présenté en annexe.

SYNTHESE DES RESULTATS DE L'EVALUATION

PHYSICO-CHIMIE

Les caractéristiques physico-chimiques de la famille DELAVAL IODINE-BASED TEAT DISINFECTANT FAMILY ont été décrites et sont considérées comme conformes dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

Les méthodes d'analyse sont considérées comme conformes.

EFFICACITE

Les éléments soumis dans le dossier permettent de conclure que les produits biocides de la famille DELAVAL IODINE-BASED TEAT DISINFECTANT FAMILY sont efficaces contre les bactéries, les levures et les virus dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

RESISTANCE

Aucun phénomène de résistance n'a été rapporté dans la littérature scientifique pour la substance active iode. En cas d'inefficacité du traitement, le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché devra informer l'Autorité Compétente.

SUBSTANCES PREOCCUPANTES

Sur la base des informations transmises par le demandeur, deux co-formulants contenus dans les produits de la famille DELAVAL IODINE-BASED TEAT DISINFECTANT FAMILY ont été identifiés comme substances préoccupantes pour la santé humaine. Ces co-formulants préoccupants sont reportés dans la composition du produit dans le RCP en annexe.

Deux co-formulants seraient susceptibles de présenter une activité de perturbateur endocrinien (PE). Cependant les informations disponibles ne permettent pas de finaliser l'évaluation du caractère PE de ces co-formulants. Cette évaluation devra être menée dans le cadre du règlement REACH 1907/2006.

RISQUE POUR LA SANTE HUMAINE

Considérant les apports en iode par l'usage biocide uniquement, l'estimation des expositions non alimentaires, liées à l'utilisation des produits DELAVAL IODINE-BASED TEAT DISINFECTANT FAMILY est inférieure à la dose limite journalière d'apport en iode pour les utilisateurs et pour les autres personnes exposées.

⁴ <https://www.anses.fr/fr/system/files/LignesDirectricesBiocides.pdf>

Une exposition naturelle à l'iode existe. Dans le rapport d'évaluation de la substance active, cette exposition a été estimée à 25 % de la dose limite journalière. Cette valeur a été revue par le « human health working group » de l'ECHA à 46 % de la dose limite journalière d'apport en iode (WG V, 2017).

Que l'exposition naturelle à l'iode représente 25 % ou 46 % de la dose limite journalière, l'estimation des expositions liées à l'utilisation des produits de la famille DELAVAL IODINE-BASED TEAT DISINFECTANT FAMILY cumulées à l'exposition naturelle est inférieure à la dose limite journalière d'apport en iode dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe. Ces usages sont donc conformes dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

RISQUE VIA L'ALIMENTATION

Considérant les conditions d'emploi des produits de la famille DELAVAL IODINE-BASED TEAT DISINFECTANT FAMILY, une contamination de l'alimentation ne peut être exclue. Une estimation de l'exposition et une évaluation du risque via l'alimentation ont été réalisées selon un scénario maximaliste. Au regard des données disponibles, l'évaluation du risque via l'alimentation est non finalisée.

RISQUE POUR L'ENVIRONNEMENT

Les niveaux d'exposition estimés pour les espèces non-cibles des compartiments aquatiques, sédimentaires, terrestres ainsi que les microorganismes de la station d'épuration, liés à une exposition à l'iode et ses composés lors de l'utilisation de la famille de produits DELAVAL IODINE-BASED TEAT DISINFECTANT FAMILY, sont dans la gamme des bruits de fond environnementaux pour chaque compartiment considéré, dans les conditions d'utilisation précisées dans le RCP en annexe.

Les concentrations estimées dans les eaux souterraines, liées à l'utilisation de la famille de produits DELAVAL IODINE-BASED TEAT DISINFECTANT FAMILY, sont dans la gamme du bruit de fond environnemental dans les conditions d'application précisées dans le RCP en annexe.

CONCLUSIONS

En résumé, la conformité ou l'absence de conformité aux principes uniformes définis dans le règlement (UE) n°528/2012 pour la famille de produits DELAVAL IODINE-BASED TEAT DISINFECTANT FAMILY est indiquée dans le tableau suivant, usage par usage et sous réserve, à l'exception des usages non conformes, des conditions d'emploi décrites dans le projet de résumé des caractéristiques des produits présentés en annexe.

Les conditions d'emploi évaluées relatives aux usages non proposés à l'autorisation figurent, le cas échéant, dans le rapport d'évaluation de la famille de produits de l'EMR.

Résultats de l'évaluation pour les usages revendiqués pour une autorisation de mise à disposition sur le marché du produit DELAVAL IODINE-BASED TEAT DISINFECTANT FAMILY :

Meta RCP	Organismes cibles	Doses	Conditions d'emploi	Conclusions
META RCP 1	Bactéries Virus Levures	Produits prêts a l'emploi 5 mL par vache ; 2,5 mL par chèvre ou mouton	Intérieur	Non finalisée Risque via l'alimentation
META RCP 2			Professionnels	
META RCP 3			Application après la traite sur les trayons par :	
META RCP 4			- trempage manuel ou automatique à l'aide d'un gobelet	
META RCP 6			- pulvérisation manuelle ou automatique	
META RCP 7				
META RCP 5	Bactéries Virus Levures	Produits concentrés à diluer Dilution : 20% v/v 5 mL par vache ; 2,5 mL par chèvre ou brebis	Intérieur Professionnels Application après la traite sur les trayons par : - trempage manuel ou automatique à l'aide d'un gobelet - pulvérisation manuelle ou automatique	Non finalisée Risque via l'alimentation

ANNEXE

Proposition de Résumé des caractéristiques du produit biocide issu des conclusions de l'évaluation

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial du produit

Nom commercial	DELAVAL IODINE-BASED TEAT DISINFECTANT FAMILY
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	-

1.2. Type de produit (s)

Types de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
------------------	----------------------------

1.3. Détenteur de l'autorisation de mise à disposition sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	DeLaval NV
	Adresse	Industriepark-Drongen 10 B-9031 Gent Belgique
Numéro de demande	BC-DQ016397-28	
Type de demande	Reconnaissance mutuelle simultanée	

1.4. Fabricant(s) du produit biocide

Nom du fabricant	DeLaval NV
Adresse du fabricant	Industriepark-Drongen 10 B-9031 Gent Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Industriepark-Drongen 10 B-9031 Gent Belgique

1.5. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Iode
Nom du fabricant	Sociedad Quimica y Minera (SQM) S.A.
Adresse du fabricant	Supplier EU: SQM Europe NV, Sint-Pietersvliet 7 bus 8, 2000 Antwerpen Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Los Militares 4290 Piso 4 8320000 Las Condes (Santiago) Chili

2. Composition du produit et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Iode	Iode	Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,15	0,75
Ethoxylate d'alcool	Alcools, C9-11, ethoxylatés	Surfactant	68439-46-3	-	0	6,34
Iodure de sodium	Iodure de sodium	Stabilisant	7681-82-5	231-679-3	0,06	0,33

2.2. Type de formulation

AL : Autre liquide : Solution prête à l'emploi
SL: Solution concentrée

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 1

1. Information administrative sur le Meta RCP 1

1.1. Identification du Meta RCP 1

Identification	Meta RCP 1
----------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 1	
----------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit(s)	TP03 - Hygiène vétérinaire
--------------------	----------------------------

2. Composition du Meta RCP 1

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Iode	Iode	Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,21	0,25
Iodure de sodium	Iodure de sodium	Stabilisant	7681-82-5	231-679-3	0,092	0,12

2.2. Types de formulations

AL : Autre liquide : Solution prête à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 1

Classification	
Catégories de danger	Toxicité aquatique chronique catégorie 3
Mentions de danger	H412 – Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	
Mentions de danger	H412 – Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P102 – Tenir hors de portée des enfants. P273 – Éviter le rejet dans l'environnement. P501 – Éliminer le contenu/réceptif conformément à la réglementation.
Note	

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 1

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des trayons - Produits de trempage prêts à l'emploi - Application manuelle

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant des trayons post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Virus Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Application sur les trayons par trempage manuel à l'aide de gobelet-trempeurs.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêts à l'emploi Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis Application 2 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L • Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L • Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué.
- Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
- Il est recommandé de porter des gants lors de la traite et de l'application pour protéger la peau et pour assurer une condition de traite hygiénique.
- Utiliser un gobelet-trempeur propre.
- Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer le produit sur chaque trayon immédiatement après la traite.
- Tremper chaque trayon dans le produit. S'assurer que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplir le gobelet-trempeur si nécessaire.
- Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage**Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des trayons - Produits de pulvérisation prêts à l'emploi - Application manuelle**

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant des trayons post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Virus Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Application sur les trayons par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêts à l'emploi Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis. Application 2 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L • Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L • Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué.
- Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
- Utiliser un applicateur propre.
- Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer le produit sur chaque trayon immédiatement après la traite.
- Pulvériser chaque trayon pendant 1 seconde avec le produit. S'assurer que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplir le récipient de pulvérisation si nécessaire.
- Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Utiliser des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la désinfection des trayons après la traite par pulvérisation manuelle.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.3. Description de l'usage**Tableau 3. Usage # 3 – Désinfection des trayons - Produits de trempage ou de pulvérisation prêts à l'emploi - Application automatique**

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant des trayons post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Virus Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Application automatique sur les trayons après la traite par des machines à traire utilisant un dispositif de trempage ou de pulvérisation intégré.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêts à l'emploi Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis. Application 3 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L • Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L • Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué.
- Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 1**5.1. Instructions d'utilisation**

-

5.2. Mesures de gestion de risque

- Eviter d'utiliser un produit contenant de l'iode pour une application à la fois avant la traite et après la traite.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Conserver le produit dans son emballage d'origine bien fermé et en position verticale.
- Protéger le produit de la lumière directe.
- Durée de vie : 1 an.
- Ne pas stocker à des températures supérieures à 30°C.
- Protéger du gel.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 1

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Tri-Fender				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode	Iode	Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,25
Iodure de sodium	Iodure de sodium	Stabilisant	7681-82-5	231-679-3	0,12

Nom commercial	TriActive				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode	Iode	Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,214
Iodure de sodium	Iodure de sodium	Stabilisant	7681-82-5	231-679-3	0,092

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 2

1. Information administrative sur le Meta RCP 2

1.1. Identification du Meta RCP 2

Identification	Meta RCP 2
-----------------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 2	
----------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit(s)	TP03 - Hygiène vétérinaire
--------------------	----------------------------

2. Composition du Meta RCP 2

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Iode	Idode	Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,23	0,25
Iodure de sodium	Iodure de sodium	Stabilisant	7681-82-5	231-679-3	0,097	0,11

2.2. Types de formulations

AL : Autre liquide : Solution prête à l'emploi
--

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 2

Classification	
Catégories de danger	Toxicité aquatique chronique catégorie 3
Mentions de danger	H412 – Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	
Mentions de danger	H412 – Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P102 – Tenir hors de portée des enfants. P273 – Éviter le rejet dans l'environnement. P501 – Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation
Note	EUH208 – Contient de l'iodate de sodium. Peut produire une réaction allergique.

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 2

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des trayons - Produits de trempage prêts à l'emploi - Application manuelle

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant des trayons post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Virus Levures

Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Application sur les trayons par trempage manuel à l'aide de gobelet-trempeurs.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêts à l'emploi Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis. Application 2 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L • Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L • Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué. - Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation. - Il est recommandé de porter des gants lors de la traite et de l'application pour protéger la peau et pour assurer une condition de traite hygiénique. - Utiliser un gobelet-trempeur propre. - Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer le produit sur chaque trayon immédiatement après la traite. - Tremper chaque trayon dans le produit. S'assurer que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplir le gobelet-trempeur si nécessaire. - Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.
--

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des trayons - Produits de pulvérisation prêts à l'emploi - Application manuelle

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant des trayons post-traite

Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Virus Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Application sur les trayons par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêts à l'emploi Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis. Application 2 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L • Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L • Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué. - Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation. - Utiliser un applicateur propre. - Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer le produit sur chaque trayon immédiatement après la traite - Pulvériser chaque trayon pendant 1 seconde avec le produit. S'assurer que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplir le récipient de pulvérisation si nécessaire. - Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la désinfection des trayons après la traite par pulvérisation manuelle.
--

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 – Désinfection des trayons - Produits de trempage ou de pulvérisation prêts à l'emploi - Application automatique

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant des trayons post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Virus Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des bâtiments.
Méthode(s) d'application	Application automatique sur les trayons après la traite par des machines à traire utilisant un dispositif de trempage ou de pulvérisation intégré.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêts à l'emploi Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis. Application 3 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L • Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L • Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué.
- Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 2

5.1. Instructions d'utilisation

-

5.2. Mesures de gestion de risque

- Eviter d'utiliser un produit contenant de l'iode pour une application à la fois avant la traite et après la traite.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Stockage : conserver le produit dans son emballage d'origine bien fermé et en position verticale.
- Protéger le produit de la lumière directe.
- Durée de vie : 1 an.
- Ne pas stocker à des températures supérieures à 30°C.
- Protéger du gel.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 2

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Blockade				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode	Iode	Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,25
Iodure de sodium	Iodure de sodium	Stabilisant	7681-82-5	231-679-3	0,1

Nom commercial	IodoFence				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode	Iode	Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,25
Iodure de sodium	Iodure de sodium	Stabilisant	7681-82-5	231-679-3	0,11

Nom commercial	Fortex				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode	Iode	Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,23
Iodure de sodium	Iodure de sodium	Stabilisant	7681-82-5	231-679-3	0,097

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 3

1. Information administrative sur le Meta RCP 3

1.1. Identification du Meta RCP 3

Identification	Meta RCP 3
-----------------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 3	
-----------------	--

1.3. Type de produit(s)

Type de produit(s)	TP03 - Hygiène vétérinaire
--------------------	----------------------------

2. Composition du Meta RCP 3

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Iode	Iode	Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,15	0,15
Ethoxylate d'alcool	Alcools, C9-11, ethoxylatés	Surfactant	68439-46-3	-	1,25	1,25
Iodure de sodium	Iodure de sodium	Stabilisant	7681-82-5	231-679-3	0,065	0,065

2.2. Types de formulations

AL : Autre liquide : Solution prête à l'emploi
--

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 3

Classification	
Catégories de danger	-
Mentions de danger	-
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	-
Mentions de danger	-
Conseils de prudence	P102 – Tenir hors de portée des enfants.
Note	

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 3

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des trayons - Produits de trempage prêts à l'emploi - Application manuelle

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant des trayons post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Virus Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Application sur les trayons par trempage manuel à l'aide de gobelet-trempeurs.

Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêts à l'emploi Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis. Application 2 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L • Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L • Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué. - Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation. - Il est recommandé de porter des gants lors de la traite et de l'application pour protéger la peau et pour assurer une condition de traite hygiénique. - Utiliser un gobelet-trempeur propre. - Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer le produit sur chaque trayon immédiatement après la traite. - Tremper chaque trayon dans le produit. S'assurer que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplir le gobelet-trempeur si nécessaire. - Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.
--

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des trayons - Produits de pulvérisation prêts à l'emploi - Application manuelle

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant des trayons post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Virus Levures

Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Application sur les trayons par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêts à l'emploi Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis. Application 2 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L • Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L • Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué. - Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation. - Utiliser un applicateur propre. - Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer le produit sur chaque trayon immédiatement après la traite - Pulvériser chaque trayon pendant 1 seconde avec le produit. S'assurer que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplir le récipient de pulvérisation si nécessaire. - Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.
--

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la désinfection des trayons après la traite par pulvérisation manuelle.
--

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 – Désinfection des trayons - Produits de trempage ou de pulvérisation prêts à l'emploi - Application automatique

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant des trayons post-traite

Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Virus Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Application automatique sur les trayons après la traite par des machines à traire utilisant un dispositif de trempage ou de pulvérisation intégré.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêts à l'emploi Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis. Application 3 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Bidon plastique : PEHD 5L -10L – 20L • Fût plastique : PEHD 60L et 200L • Cuve plastique : PEHD 1000L

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué.
- Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 3

5.1. Instructions d'utilisation

-

5.2. Mesures de gestion de risque

- Eviter d'utiliser un produit contenant de l'iode pour une application à la fois avant la traite et après la traite.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Conserver le produit dans son emballage d'origine bien fermé et en position verticale.
- Protéger le produit de la lumière directe.
- Durée de vie : 1 an.
- Ne pas stocker à des températures supérieures à 30°C.
- Protéger du gel.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 3

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Dipal RTU				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode	Iode	Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,15
Ethoxylate d'alcool	Alcools, C9-11, ethoxylatés	Surfactant	68439-46-3	-	1,25
Iodure de sodium	Iodure de sodium	Stabilisant	7681-82-5	231-679-3	0,065

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 4

1. Information administrative sur le Meta RCP 4

1.1. Identification du Meta RCP 4

Identification	Meta RCP 4
----------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 4	
----------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit(s)	TP03 - Hygiène vétérinaire
--------------------	----------------------------

2. Composition du Meta RCP 4

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 4

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Iode	Iode	Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,15	0,15
Ethoxylate d'alcool	Alcools, C9-11, ethoxylés	Surfactant	68439-46-3	-	1,5	1,5
Iodure de sodium	Iodure de sodium	Stabilisant	7681-82-5	231-679-3	0,11	0,11

2.2. Types de formulations

AL : Autre liquide : Solution prête à l'emploi
--

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 4

Classification	
Catégories de danger	Irritation oculaire, catégorie 2
Mentions de danger	H319 – Provoque une sévère irritation des yeux
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H319 – Provoque une sévère irritation des yeux
Conseils de prudence	P102 – Tenir hors de portée des enfants. P264 – Se laver les mains soigneusement après manipulation. P280 – Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P305 + P351 + P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 – Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Note	

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 4

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des trayons - Produits de trempage prêts à l'emploi - Application manuelle

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant des trayons post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Virus Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des bâtiments.
Méthode(s) d'application	Application sur les trayons par trempage manuel à l'aide de gobelet-trempeurs.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêts à l'emploi Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis. Application 2 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L • Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L • Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué. - Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation. - Il est recommandé de porter des gants lors de la traite et de l'application pour protéger la peau et pour assurer une condition de traite hygiénique. - Utiliser un gobelet-trempeur propre. - Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer le produit sur chaque trayon immédiatement après la traite. - Tremper chaque trayon dans le produit. S'assurer que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplir le gobelet-trempeur si nécessaire. - Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.
--

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - Porter des lunettes de protection pendant la désinfection des trayons après la traite par trempage manuel.
--

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des trayons - Produits de pulvérisation prêts à l'emploi - Application manuelle

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant des trayons post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Virus Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des bâtiments.
Méthode(s) d'application	Application sur les trayons par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêts à l'emploi Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis. Application 2 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L • Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L • Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué.
- Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
- Utiliser un applicateur propre.
- Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer le produit sur chaque trayon immédiatement après la traite
- Pulvériser chaque trayon pendant 1 seconde avec le produit. S'assurer que letrayon est recouvert au moins au trois quarts et remplir le récipient de pulvérisation si nécessaire.
- Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Porter des lunettes de protection et des gants (matériaux à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la désinfection des trayons après la traite par pulvérisation manuelle.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 – Désinfection des trayons - Produits de trempage ou de pulvérisation prêts à l'emploi - Application automatique

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant des trayons post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Virus Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des bâtiments.
Méthode(s) d'application	Application automatique sur les trayons après la traite par des machines à traire utilisant un dispositif de trempage ou de pulvérisation intégré.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêts à l'emploi Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis. Application 3 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L • Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L • Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué.
- Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Porter des lunettes de protection pendant la désinfection des trayons après la traite par trempage ou pulvérisation automatique.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 4

5.1. Instructions d'utilisation

-

5.2. Mesures de gestion de risque

- Eviter d'utiliser un produit contenant de l'iode pour une application à la fois avant la traite et après la traite.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Stockage : conserver le produit dans son emballage d'origine bien fermé et en position verticale.
- Protéger le produit de la lumière directe.
- Durée de vie: 1 an.
- Ne pas stocker à des températures supérieures à 30°C.
- Protéger du gel.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 4

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Dipal Plus				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode	Iode	Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,15
Ethoxylate d'alcool	Alcools, C9-11, ethoxylatés	Surfactant	68439-46-3	-	1,5
Iodure de sodium	Iodure de sodium	Stabilisant	7681-82-5	231-679-3	0,11

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 5

1. Information administrative sur le Meta RCP 5

1.1. Identification du Meta RCP 5

Identification	Meta RCP 5
----------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 5	
----------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP03 - Hygiène vétérinaire
---------------------	----------------------------

2. Composition du Meta RCP 5

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 5

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Iode	Iode	Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,75	0,75
Ethoxylate d'alcool	Alcools, C9-11, ethoxylatés	Surfactant	68439-46-3	-	6,34	6,34
Iodure de sodium	Iodure de sodium	Stabilisant	7681-82-5	231-679-3	0,33	0,33

2.2. Types de formulations

SL: Solution concentrée

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 5

Classification	
Catégories de danger	Irritation oculaire, catégorie 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée), catégorie 2 Toxicité aquatique chronique catégorie 3
Mentions de danger	H319 – Provoque une sévère irritation des yeux H373 – Risque présumé d'effets graves pour les organes (glande thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par voie orale H412 – Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H319 – Provoque une sévère irritation des yeux H373 – Risque présumé d'effets graves pour les organes (glande thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par voie orale H412 – Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P102 – Tenir hors de portée des enfants. P264 – Se laver les mains soigneusement après manipulation. P273 – Éviter le rejet dans l'environnement. P280 – Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P305 + P351 + P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 – Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P501 – Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation
Note	

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 5

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des trayons - Produits de trempage concentrés - Application manuelle

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant des trayons post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Virus Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des bâtiments.
Méthode(s) d'application	Application sur les trayons par trempage manuel à l'aide d'un gobelet-trempeur.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produits concentrés à diluer Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis. Dilution : 20 % v/v. Application 2 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.

Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Bouteille plastique : PEHD 1 L • Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L • Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L • Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - Il est recommandé de porter des gants lors de la traite et de l'application pour protéger la peau et pour assurer une condition de traite hygiénique. - La solution à utiliser doit être portée à une température supérieure à 20°C avant utilisation. - Il est possible qu'il y ait formation de mousse lors de la préparation de la solution prête à l'emploi. Dans ce cas, il est fortement recommandé de commencer le traitement une fois que le niveau de mousse ait suffisamment diminué. - Utiliser un gobelet-trempeur propre. - Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. - Appliquer le produit dilué sur chaque trayon immédiatement après la traite. - Tremper chaque trayon dans le produit. S'assurer que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplir le gobelet-trempeur si nécessaire. - Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.
--

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - Porter des lunettes de protection pendant la désinfection des trayons après la traite par trempage manuel.
--

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

<ul style="list-style-type: none"> -

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

<ul style="list-style-type: none"> -

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

<ul style="list-style-type: none"> -

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des trayons - Produits de pulvérisation concentrés - Application manuelle

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant des trayons post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Virus Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des bâtiments.
Méthode(s) d'application	Application sur les trayons par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur.

Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produits concentrés à diluer Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis. Dilution : 20 % v/v Application 2 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Bouteille plastique : PEHD 1 L • Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L • Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L • Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - La solution à utiliser doit être portée à une température supérieure à 20°C avant utilisation. - Il est possible qu'il y ait formation de mousse lors de la préparation de la solution prête à l'emploi. Dans ce cas, il est fortement recommandé de commencer le traitement une fois que le niveau de mousse a suffisamment diminué. - Utiliser un gobelet-trempeur propre. - Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. - Appliquer le produit dilué sur chaque trayon immédiatement après la traite. - Pulvériser chaque trayon pendant 1 seconde avec le produit. S'assurer que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplir le récipient de pulvérisation si nécessaire. - Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.
--

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - Porter des lunettes de protection et des gants (matériaux à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la désinfection des trayons après la traite par pulvérisation manuelle.
--

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 – Désinfection des trayons - Produits de trempage ou de pulvérisation concentrés - Application automatique

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant des trayons post-traite

Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Virus Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Désinfection des trayons après la traite avec des produits concentrés dilués. Le produit est appliqué automatiquement sur les trayons après la traite par des machines à traire utilisant un dispositif de trempage ou de pulvérisation intégré.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produits concentrés à diluer. Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis. Dilution : 20 % v/v Application 3 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Bouteille Plastique : PEHD 1 L • Bidon Plastique : PEHD 5 L -10 L - 20 L • Fût Plastique : PEHD 60 L et 200 L • Cuve Plastique : PEHD 1000 L

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- La solution à utiliser doit être portée à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
- Il est possible qu'il y ait formation de mousse lors de la préparation de la solution prête à l'emploi. Dans ce cas, il est fortement recommandé de commencer le traitement une fois que le niveau de mousse a suffisamment diminué.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Porter des lunettes de protection pendant la désinfection des trayons après la traite par trempage ou pulvérisation automatique.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 5

5.1. Instructions d'utilisation

-

5.2. Mesures de gestion de risque

- Eviter d'utiliser un produit contenant de l'iode pour une application à la fois avant la traite et après la traite.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Stockage : Conserver le produit dans son emballage d'origine bien fermé et en position verticale.
- Protéger le produit de la lumière directe.
- Durée de vie : 2 ans.
- Ne pas stocker à des températures supérieures à 30°C.
- Protéger du gel.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 5

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Dipal Conc				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode	Iode	Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,75
Ethoxylate d'alcool	Alcools, C9-11,	Surfactant	68439-46-3	-	6,34

Nom commercial	Dipal Conc				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
	ethoxylatés				
Iodure de sodium	Iodure de sodium	Stabilisant	7681-82-5	231-679-3	0,33

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 6

1. Information administrative sur le Meta RCP 6

1.1. Identification du Meta RCP 6

Identification	Meta RCP 6
----------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 6	
----------	--

1.3. Type de produit(s)

Type de produit (s)	TP03 - Hygiène vétérinaire
---------------------	----------------------------

2. Composition du Meta RCP 6

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 6

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Iode	Iode	Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,15	0,15
Iodure de sodium	Iodure de sodium	Stabilisant	7681-82-5	231-679-3	0,07	0,07

2.2. Types de formulations

AL : Autre liquide : Solution prête à l'emploi
--

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 6

Classification	
Catégories de danger	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 3
Mentions de danger	H290 – Peut être corrosif pour les métaux. H412 – Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	
Mentions de danger	H290 – Peut être corrosif pour les métaux. H412 – Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P102 – Tenir hors de portée des enfants. P273 – Éviter le rejet dans l'environnement. P501 – Éliminer le contenu/réceptif conformément à la réglementation.
Note	

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 6

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des trayons - Produits de trempage prêts à l'emploi - Application manuelle

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant des trayons post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Virus Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur en bâtiments.
Méthode(s) d'application	Application sur les trayons par trempage manuel à l'aide de gobelet-trempeurs.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêts à l'emploi Environ 5 mL par vache et 2,5mL par chèvre ou brebis. Application 2 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L • Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L • Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué.
- Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
- Il est recommandé de porter des gants lors de la traite et de l'application pour protéger la peau et pour assurer une condition de traite hygiénique.
- Utiliser un gobelet-trempeur propre.

- Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer le produit sur chaque trayon immédiatement après la traite.
- Tremper chaque trayon dans le produit. S'assurer que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplir le gobelet-trempeur si nécessaire.
- Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des trayons - Produits de pulvérisation prêts à l'emploi - Application manuelle

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant des trayons post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Virus Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur en bâtiments.
Méthode(s) d'application	Application sur les trayons par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêts à l'emploi Environ 5 mL par vache et 2,5mL par chèvre ou brebis. Application 2 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L • Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L • Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué.
- Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
- Utiliser un applicateur propre.

- Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer le produit sur chaque trayon immédiatement après la traite
- Pulvériser chaque trayon pendant 1 seconde avec le produit. S'assurer que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplir le récipient de pulvérisation si nécessaire.
- Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Utiliser des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la désinfection des trayons après la traite par pulvérisation manuelle.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 – Désinfection des trayons - Produits de trempage ou de pulvérisation prêts à l'emploi - Application automatique

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant des trayons post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Virus Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Application automatique sur les trayons après la traite par des machines à traire utilisant un dispositif de trempage ou de pulvérisation intégré.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêts à l'emploi Environ 5 mL par vache et 2,5mL par chèvre ou brebis. Application 3 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L • Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L • Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué.
- Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 6**5.1. Instructions d'utilisation**

-

5.2. Mesures de gestion de risque

- Eviter d'utiliser un produit contenant de l'iode pour une application à la fois avant la traite et après la traite.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Conserver le produit dans son emballage d'origine bien fermé et en position verticale.
- Protéger le produit de la lumière directe.
- Durée de vie : 1 an.
- Ne pas stocker à des températures supérieures à 30°C.
- Protéger du gel.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 6

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Proactive Plus				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode	Iode	Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,15
Iodure de sodium	Iodure de sodium	Stabilisant	7681-82-5	231-679-3	0,07

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 7

1. Information administrative sur le Meta RCP 7

1.1. Identification du Meta RCP 7

Identification	Meta RCP 7
-----------------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 7	
-----------------	--

1.3. Type de produit(s)

Type de produit (s)	TP03 - Hygiène vétérinaire
----------------------------	----------------------------

2. Composition du Meta RCP 7

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 7

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Iode	Iode	Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,15	0,5
Iodure de sodium	Iodure de sodium	Stabilisant	7681-82-5	231-679-3	0,06	0,06

2.2. Types de formulations

AL : Autre liquide : Solution prête à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 7

Classification	
Catégories de danger	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 3
Mentions de danger	H290 – Peut être corrosif pour les métaux. H412 – Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	
Mentions de danger	H290 – Peut être corrosif pour les métaux. H412 – Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P102 – Tenir hors de portée des enfants. P273 – Éviter le rejet dans l'environnement. P501 – Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.
Note	EUH208 – Contient de l'iodate de sodium. Peut produire une réaction allergique.

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 7

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des trayons - Produits de trempage prêts à l'emploi - Application manuelle

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant des trayons post-traité
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Virus Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Application sur les trayons par trempage manuel à l'aide de gobelet-trempeurs.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêts à l'emploi Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis.

	Application 2 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L • Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L • Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué. - Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation. - Il est recommandé de porter des gants lors de la traite et de l'application pour protéger la peau et pour assurer une condition de traite hygiénique. - Utiliser un gobelet-trempeur propre. - Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer le produit sur chaque trayon immédiatement après la traite. - Tremper chaque trayon dans le produit. S'assurer que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplir le gobelet-trempeur si nécessaire. - Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.
--

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des trayons - Produits de pulvérisation prêts à l'emploi - Application manuelle

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant des trayons post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Virus Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Désinfection des trayons après la traite avec des produits prêts à l'emploi.

	Application sur les trayons par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêts à l'emploi Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis. Application 2 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L • Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L • Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué. - Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation. - Utiliser un applicateur propre. - Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer le produit sur chaque trayon immédiatement après la traite - Pulvériser chaque trayon pendant 1 seconde avec le produit. S'assurer que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplir le récipient de pulvérisation si nécessaire. - Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.
--

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la désinfection des trayons après la traite par pulvérisation manuelle.
--

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 – Désinfection des trayons - Produits de trempage ou de pulvérisation prêts à l'emploi - Application automatique

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant des trayons post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Virus Levures

Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Application automatique sur les trayons après la traite par des machines à traire utilisant un dispositif de trempage ou de pulvérisation intégré.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêts à l'emploi Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis. Application 3 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L • Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L • Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué.
- Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 7

5.1. Instructions d'utilisation

-

5.2. Mesures de gestion de risque

- Eviter d'utiliser un produit contenant de l'iode pour une application à la fois avant la traite et après la traite.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le

rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.

- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié. .

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Conserver le produit dans son emballage d'origine bien fermé et en position verticale.
- Protéger le produit de la lumière directe.
- Durée de vie : 1 an.
- Ne pas stocker à des températures supérieures à 30°C.
- Protéger du gel.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 7

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	lobac RTU Proactive				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode	Iode	Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,15
Iodure de sodium	Iodure de sodium	Stabilisant	7681-82-5	231-679-3	0,06